



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

coopération militaire

Question écrite n° 105102

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la nécessité de mettre en oeuvre une stratégie et une politique industrielle de long terme, dans un domaine de souveraineté nationale qu'est la défense antimissile. Dans le cadre de nos coopérations avec nos partenaires européens et notamment du concept de souveraineté partagée telle que définie par le sommet de Lisbonne des 15 et 20 novembre 2010 et qui résulte de la décision prise le 20 novembre 2010 par la France et le Royaume-uni de renforcer leur coopération dans le domaine de la défense, plus spécialement, dans le cadre d'une stratégie dans le secteur des missiles, il y a là un enjeu de défense et de sécurité mais aussi une dimension industrielle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105102

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3517

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)